

# ASSEMBLÉE NATIONALE

3 mai 2021

---

CONFIANCE DANS L'INSTITUTION JUDICIAIRE - (N° 4092)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL20

présenté par  
M. Mazars, rapporteur

-----

### ARTICLE 3

À l'alinéa 18, substituer au mot :

« et »

le mot :

« ou ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.